

L'hon. M. Pickersgill: Oui, il s'agit de la déclaration faite par le ministre sur le charbon, mais sans doute le député était-il absent, ou s'il était ici, il n'écoutait pas. C'est à la page 5763 des *Débats*.

M. Horner (Acadia): Vous n'étiez pas ici vous-même!

L'hon. M. Pickersgill: C'est vrai, je n'étais pas ici. J'étais aux mines de charbon.

M. Pallett: Le député s'oppose-t-il à cette dépense?

L'hon. M. Pickersgill: Non. Je veux seulement savoir à quoi l'argent servira.

Voici les paroles du ministre, telles qu'elles sont reproduites à la page 5763 des *Débats*.

C'est pourquoi il demandera au Parlement de voter une somme de 1.5 million qui sera affectée à des entreprises approuvées, susceptibles de créer des emplois cette année dans la région du Cap-Breton. Chaque entreprise sera jugée sur sa valeur propre et il sera tenu compte du degré de participation de la province.

Grands dieux! Ils ont permis que la mine ferme et, la veille, ils disent: Nous allons demander au Parlement de voter des crédits d'un million et demi, mais nous n'avons pas la moindre idée de ce qu'on en fera; nous espérons que quelqu'un va soumettre quelques propositions. Voilà la politique du gouvernement. C'est à cela qu'il nous demande de souscrire. C'est tout ce qu'on a pu proposer la veille du jour où ces hommes ont été privés de travail.

Il y a toutes sortes de choses qu'on pourrait faire dans cette région. Pourquoi les honorables vis-à-vis ne décentralisent-ils pas l'industrie comme ils l'ont promis? Ils nous ont présenté ce petit budget avec ses propositions stupides. Par exemple, si certaines régions veulent s'appeler zones de marasme, et si le gouvernement déclare qu'elles le sont, et puis si une société veut bien consentir à y construire une usine, alors elle pourra bénéficier d'une allocation de double amortissement pendant une année. On croit que cela va entraîner la décentralisation de l'industrie.

M. Pallett: Parlez-nous donc du rapport Gordon.

L'hon. M. Pickersgill: Le rapport Gordon a donné aux honorables vis-à-vis une des meilleures idées qu'ils aient jamais eue, l'idée d'une commission de subventions à l'égard des dépenses d'établissement. Si l'on avait institué et mis en œuvre dans les provinces atlantiques une telle commission de subventions à l'égard des dépenses d'établissement, il y aurait maintenant des travaux à exécuter au Cap-Breton.

M. Pallett: Il n'y aurait plus personne dans la région.

[M. Woolliams.]

M. MacInnis: Le député me permet-il une question?

L'hon. M. Pickersgill: Pas pour l'instant. Personne n'ignore que la province de la Nouvelle-Écosse n'a pu faire avancer l'aménagement de la route transcanadienne dans le Cap-Breton aussi rapidement que nous l'espérons.

M. Woolliams: Comment cette considération se rattache-t-elle au charbon?

L'hon. M. Pickersgill: Si le député avait l'obligeance de prêter l'oreille à mes propos, il ne mettrait pas longtemps à saisir le rapport. Cette entreprise est retardée parce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse n'a pas l'argent qu'il lui faudrait pour acquitter sa part, soit la moitié des frais. Mais si l'on avait accepté la proposition que les députés siégeant de ce côté-ci ont formulée chaque fois qu'il a été question de la route transcanadienne à la Chambre, savoir que le gouvernement fédéral devrait assumer 90 p. 100 des frais de l'aménagement de la route dans les provinces atlantiques, la construction en serait maintenant bien avancée et fournirait de l'emploi.

M. Horner (Jasper-Edson): Objection.

L'hon. M. Pickersgill: Pas encore la clôture à coups d'objections pour la frime!

M. Horner (Jasper-Edson): Il ne s'agit pas d'une objection pour la frime. L'honorable député parlait de la route transcanadienne tandis que nous sommes à discuter, je crois, le charbon. Jamais il n'a parlé de la dizaine de mines qui ont fermé et des dizaines de milliers de personnes de ma circonscription qui ont perdu leur emploi sous le régime libéral. Je lui conseille de revenir au charbon, s'il veut en parler.

M. le président suppléant (M. Chown): J'ai pris connaissance de l'objection, mais je crois que l'honorable député, non sans grandes difficultés, réussit assez bien à rattacher ses propos au crédit à l'étude.

L'hon. M. Pickersgill: Je vais les relier directement. Le ministre associé de la Défense nationale nous demande des idées pour l'emploi des mineurs sans travail. Mais à peine en présentons-nous qu'on soulève une objection sans fondement. La relation est...

M. Horner (Jasper-Edson): Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

M. le président suppléant (M. Chown): Il n'y a pas à invoquer le Règlement. L'honorable député pose-t-il la question de privilège?

M. Horner (Jasper-Edson): Oui, je pose la question de privilège. Le député prétend que ses observations à propos de la route trans-